

## Agenda 2008 : « Pourquoi switcher aux énergies renouvelables ? »

### COMITE « ACTION 21 »

La Commission *Avenir 21* souhaiterait former un groupe de réflexion, baptisé Comité « Action 21 », composé d'un délégué de chaque groupe d'experts (élu démocratiquement au sein de son groupe), sur une action commune à mener.

En effet, la Commission, étant très satisfaite de l'avancement des recherches et des futurs résultats qu'elle prévoit de réunir, envisage de faire connaître le fruit du mandat confié aux experts auprès du grand public.

À cet effet, la Commission a créé un groupe de réflexion qui doit concevoir la forme de l'action à mener (ex : conférence, exposition d'affiches à Beaulieu, création d'un blog...)

#### Consignes :

- Réfléchir à comment vous pourriez communiquer le fruit de vos recherches à travers une action ; attention à la faisabilité : il faut prendre en compte les moyens et le temps à disposition.
- Penser à comment vous aller mettre en forme vos résultats ; ex. : si affiches, prévoir matériel, penser à l'aspect visuel (accroche, sélection du contenu en information, etc.)
- Harmoniser les résultats entre les groupes : il faudra donc que les groupes d'experts travaillent ensemble sur certains points. Chaque délégué expose le degré d'avancement de ses recherches aux autres.
  - Une possibilité de mise en commun (c'est une simple proposition !) :
    1. Les Groupes EE, CT et ET travaillent ensemble (Groupe ER-I) ; et les Groupes DD font de même (Groupe ER-II)
    2. Les Groupes ER - I et II mettent ensemble leurs résultats pour la touche finale.
- Décider d'une logique de communication : il faut envisager une structure globale puis réfléchir à comment vous aller créer des sections en fonction des thèmes. Ex. (dans le cas de l'expo affiches) : une affiche générale intitulée « Pourquoi switcher aux ER ? » et des panneaux autour de chaque thème.
- Communiquer aux Groupes la décision prise par le Comité Action 21.

A l'attaque !